PRO FLOWLEVEL™ 40 LIGHT

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO FLOWLEVEL™ 40 LIGHT est un composé de sous-revêtement autonivelant et autolissant de haute résistance, léger, à haute performance, à prise rapide, de préparation facile, à composant unique, modifié aux polymères. PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT est **30 % plus léger** que la version de PRO FLOWLEVEL 40 originale. PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT est formulé avec la **Technologie Stabilisée™** exclusive de PROMA qui réduit le mouvement et le rétrécissement lors du séchage pour des résultats supérieurs. Ce produit réduit considérablement la nécessité d'effectuer un grenaillage ou un profilage, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux.

Caractéristiques

- **Sans sable de silice**
- S'applique de 3 mm (1/8") jusqu'à 50 mm (2") d'épaisseur en une seule application ;
- **Formule 30 % plus légère que le PRO FLOWLEVEL 40 ;**
- Densité sèche 28 jours : 1,2 kg/L ou 75 lb/pi^3 ;
- **14,6 kg (32 lb) de PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT couvre autant que 22,7 kg (50 lb) de PRO FLOWLEVEL 40 régulier ;**
- Circulation piétonnière : 3 à 4 heures après l'application; circulation légère : 24 heures après l'application ;
- Crée une surface lisse, plane et de niveau ;
- Formulé avec la **Technologie Stabilisée™** exclusive de PROMA qui réduit le mouvement et le rétrécissement lors du séchage pour des résultats supérieurs ;
- Réduit considérablement la nécessité d'effectuer un grenaillage ou un profilage, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux ;
- Les dallages de pierre naturelle, de céramique ou de porcelaine, et les revêtements de sol souples, le tapis, le bois laminé, les parquets et les planchers de bois d'ingénierie peuvent être installés après un délai de 48 heures (lorsque versé en couche de 6 mm [1/4"] d'épaisseur ou moins)* ;
- Se mélange uniquement avec de l'eau ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Compatible avec la plupart des produits de pose, les adhésifs et les revêtements de sol incluant le parquet de bois et le caoutchouc, une fois sec et scellé ;

Béton

- Peut être mélangé à l'aide d'un malaxeur ou pompé par la plupart des pompes standards ;
- Peut être utilisé pour l'encapsulation sur les carreaux à base d'amiante et sur certains résidus de colle ;
- Peut être utilisé en tant que masse thermique sur des systèmes chauffants hydroniques et électriques par rayonnement ;
- Excellente résistance à la compression et à la flexion ;
- À très faible retrait ;
- N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- Aucun COV ;
- Produit écologique et sécuritaire pour les utilisateurs du produit ;
- **Contient des matériaux recyclés (43 % Pré-consommation, 17 % post-consommation) - Dépasse les objectifs et les exigences LEED®.**

* *Pour plus de détails, se référer au tableau des temps de séchage dans la section "mûrissement et protection".*

Emballage

Sac plastique de 14,6 kg (32 lb)

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Tapis insonorisants (voir Restrictions) ;
- Surfaces de gypse et de béton léger † * ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants † ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy † ;
- Panneaux OSB/Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;
- Métaux tels que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb † ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié et les résidus d'adhésifs solubles dans l'eau † ;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT), carreaux de vinyle d'amiante (VAT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné † ;
- Revêtements de sol en PVC homogènes † ;
- Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane) †.

† *Lorsqu'apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™1C (voir la fiche technique respective pour plus de détails)*

* *Pourvu qu'une résistance d'adhésion de 0,5 MPa (72 lb/po²) soit atteinte en tant que minimum pour les applications d'autonivellement.*

Restrictions

- Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 50 mm (2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 50 mm (2"), veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas appliquer à une épaisseur inférieure à 32 mm (1 1/4") sur des substrats de contreplaqué ou d'OSB de 5/8" d'épais. Cependant, si l'assemblage a une épaisseur totale supérieure ou égale à 32 mm (1 1/4"), le produit peut être appliqué à un minimum de 19 mm (3/4").
- Ne pas appliquer sur un tapis insonorisant d'une épaisseur inférieure à 38 mm (1 ½"). Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.
- Laisser sécher la sous-couche autonivelante correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- Lorsqu'un produit d'autonivellement est utilisé sur un système de chauffage radiant (vérifié au préalable pour assurer un bon fonctionnement), éteindre le système 24 heures avant l'installation et attendre au moins 2 semaines avant de le rallumer.
- Les carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition, le terrazzo, le métal, les planchers de résine époxy ou les adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) existants doivent être bien préparés et apprêtés avec le produit PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C avant d'installer le produit d'autonivellement (voir la fiche technique respective).
- Ne pas employer pour le remplissage de fissures, de trous et de zones profondes. Utilisez les produits PRO CEMIX™ à ces fins (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'existent des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- Ne pas employer dans des endroits sujets à l'immersion.
- Ne pas ajouter d'eau lorsque le mélange commence à épaissir.
- Ne pas ajouter de sable, de granulat ou d'eau supplémentaire au mélange.
- Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation, pour un minimum de 24 heures. Ces conditions pourraient entraîner un mûrissement trop rapide du produit autonivelant, provoquant l'apparition de microfissures.
- **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

4. DONNÉES TECHNIQUES

REMARQUE : Les données techniques fournies sont des moyennes basées sur des essais en laboratoire dans des conditions contrôlées (23° C [73° F] et 50% HR), effectués conformément aux méthodes d'essai standard de l'industrie (le cas échéant), et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances réelles peuvent varier en fonction des conditions du chantier et des méthodes d'installation utilisées. Veuillez contacter notre service technique pour de plus amples informations.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	≥ 30 minutes
Temps de fluidité	≥ 20 minutes
Prise finale	150 minutes
Délais avant l'installation du revêtement de sol	Référence « Mûrissement et protection »
Délais avant l'installation des carreaux en céramique	Référence « Mûrissement et protection »

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L
Retrait linéaire (%) à 28 jours	< 0,02 %
Résistance à la flexion (ASTM C-348) @ 28 jours	> 6,9 MPa (1,000 lb/po²)
Résistance à l'arrachement (ASTM D4541 [béton]) @ 7 jours	> 2,6 MPa (400 lb/ po²)
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours	> 27,5 MPa (4,000 lb/ po²)
Densité	1,5 g/mL
Densité sèche 28 jours	1,2 kg/L or 75 lb/pi³
Poids sec à 28 jours	7,9 kg par m² x 6 mm (1,6 lb par pi² x ¼ in)
Couverture approximative par sac de 14,6 kg (32 lb)	
Épaisseur	**Couverture**
3 mm (1/8")	4,54 m² (48,9 pi²)
6 mm (1/4")	2,3 m² (24,5 pi²)
12 mm (1/2")	1,2 m² (12,3 pi²)
25 mm (1")	0,6 m² (6,2 pi²)
Période de conservation	
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

Remarque : Le grenaillage ou le profilage n'est pas nécessaire pour la plupart des planchers en béton lorsque PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT est utilisé. En cas de doute, les produits PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME 1C peuvent être employés sur presque toute surface apte à recevoir une couche de nivellement sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.

- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po^2) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendu conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service techniques pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Les surfaces de gypse ou de béton léger existantes doivent être bien apprêtées avec le produit PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être apprêtés avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C pour obtenir une bonne adhérence du produit de nivellement subséquent.
- Si le béton est sec et poreux, il **doit être apprêté** avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C afin d'éviter une absorption incontrôlée de l'eau de mélange de l'autonivelant et aussi pour éviter la formation de bulles d'air à la surface (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des **résidus** d'adhésif doivent être grattées, nettoyées, et **APPRÊTÉES** avant l'application de la sous-couche autonivelante (pour plus de détails, se référer à la fiche technique du PRO SUPERPRIME™ ou du PRO SUPERPRIME™ 1C ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).
- Les substrats de bois doivent être **APPRÊTÉS** avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C. Les substrats de bois doivent être solides et bien supportés par des solives espacées de 400 mm (16") et doivent être composés de deux couches superposées de feuilles de contreplaqué, chacune de 16 mm (5/8") d'épaisseur et fixées avec un minimum d'espacement de 3 mm (1/8") entre les panneaux et de 6 mm (1/4") d'espacement le long des murs d'enceinte, autour des colonnes, des poteaux, des drains et des orifices des tuyaux. La couche supérieure sous-jacente en contreplaqué doit être fixée avec des vis de plancher, résistantes à la rouille ou à l'oxydation, à tous les 15 cm (6") le long des bordures du panneau et dans chaque direction à travers le panneau de 20 cm (8") centre à centre. Les surfaces du plancher, le long des bordures adjacentes des panneaux, ne doivent pas être à plus de 0,75 mm (1/32") au-dessus ou au-dessous l'une de l'autre. Pour les carreaux de céramique et de porcelaine jusqu'à 30 x 30 cm (12"x 12"), la conception structurale du substrat ne doit pas permettre une déflection supérieure à L/360 lorsqu'elle est testée à 136 kg (300 lb) de charges concentrées, conformément à la norme ASTM C627 sur la méthode d'essai standard. Pour les tuiles carrées et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23"x 23"), la déflection maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflection maximale ne doit pas dépasser L/720 (se référer à la norme ANSI A108. 01 Exigences relatives au contreplaqué de sous-sols).**
- Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition, ainsi que les substrats à adhérence difficile, doivent être adéquatement apprêtés avec le produit PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C de PROMA avant l'application de la sous-couche autonivelante (pour plus de détails, se référer à la fiche technique du PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

  Remarques : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

  Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

Ratio pour le mélange : 3 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, mesurer et verser environ **6 L (1,59 gal US)** d'eau propre froide puis ajouter graduellement 14,6 kg (32 lb) de poudre PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeaux et d'une consistance uniforme.
4. Le mélange est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

Application

Remarque : Protéger de toute source de ventilation directe ou source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

1. Verser le mélange autonivelant sur le substrat et étaler en place avec une truelle ou une raclette ou par pompage continu.
2. Le mélange se nivellera de lui-même tout en laissant un fini lisse.

Pour plus de détails sur les moyens d'appliquer ce produit (surtout lorsqu'une pompe est utilisée), veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées et une assistance technique sur place.

Remarque : Tous les joints de dilatation et de contrôle doivent être exécutés du substrat au revêtement de sol final et remplis d'un scellant flexible approuvé par l'industrie conformément à la norme ANSI A108.01 et au détail TCNA EJ171 ou au détail TTMAC 301MJ. Ne remplissez pas et ne couvrez pas les joints de dilatation et de contrôle avec le matériel d'installation. Contactez le service technique de PROMA pour plus d'informations.

PRO SUPERPRIME™

PROMA a mis au point un apprêt révolutionnaire capable de rendre n'importe quelle surface apte à recevoir une couche de nivellement sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification. La combinaison PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C et PRO FLOWLEVEL™ 40 LIGHT peut s'avérer un système incomparable pour la préparation des substrats lors de l'installation de revêtements de sol. La surface doit rencontrer un minimum de résistance à l'arrachement de 0,5 MPa (72 psi). Dans les endroits à circulation intense, la résistance à l'arrachement doit atteindre un minimum de 1,2 MPa (175 psi).

Béton mûri (28 jours minimum)

Métaux tels que l'acier, l'inox, le cuivre, l'aluminium et le plomb

Contreplaqué de grade extérieur

Carrelages et dallages existants, céramique, porcelaine, grès, marbre et granit

Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy

Vieux revêtements de sol souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amiante et de synthèse)

Résidu d'adhésif

Substrats peints et scellés tel que PRO BLOCK™ MMS ECO

Mûrissement et protection

- Protéger de la circulation piétonnière durant au moins 3-4 heures et de la circulation légère pendant une période de 24 heures à une température ambiante et d'humidité normale.
- Installer les carreaux de céramique, la porcelaine ou les pierres naturelles, ainsi que les matériaux de revêtement de sol, tels que les revêtements résilients, les tapis, les planchers laminés, le bois d'ingénierie et le parquet de bois, uniquement après que PRO FLOWLEVEL™ 40 LIGHT **soit complètement sec**. PRO FLOWLEVEL™ 40 LIGHT sèche généralement à raison de 3 mm (1/8") d'épaisseur par jour. Le tableau ci-dessous est fourni à titre d'indication générale des temps de séchage :

Épaisseur	Temps de séchage
1/8" (3 mm)	24 heures
1/4" (6 mm)	48 heures
1/2" (12 mm)	96 heures
Over 1/2" (12 mm)	7-14 jours*

** Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre service technique.*

REMARQUE : La porosité du support, la profondeur d'application, la température ambiante, les conditions climatiques et la ventilation peuvent influer sur le temps de séchage. **Toujours tester le produit installé pour s'assurer qu'il est complètement sec en utilisant un test de la surface conformément à la norme ASTM D4263, ou avec un testeur d'humidité (par exemple, Delmhorst modèle BD-2100) lorsque l'indicateur calibré indique 5 % ou moins.**

- **Ne pas forcer le séchage ni une prise accélérée par l'utilisation d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**
- **IMPORTANT:** Une fois séché, le produit PRO FLOWLEVEL 40 LIGHT doit être SCELLÉ avant l'application de toute colle ou mortier. Sceller la surface à l'aide de l'apprêt PRO SUPERPRIME™ ou PRO PRIME™ LP dans une proportion de 1 partie de latex pour 3 parties d'eau (1:3).
- Protéger de la saleté, de la poussière et des dommages causés par d'autres métiers jusqu'à ce qu'il soit entièrement recouvert par un revêtement de sol ou un matériau de carrelage.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de santé et sécurité (FSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2024 ADHÉSIFS PROMA INC.